



Le CDH namurois déplore la fusion ratée entre les FUNDP et l'UCL.

Namur | Politique

Les priorités du CDH en 2011

► Les idées défendues par le CDH en 2011 sur certains projets phares.

A l'occasion des vœux du CDH en province de Namur, le député-échevin Maxime Prévot, vice-président du CDH et chef de groupe à la Région wallonne, accompagné de Christophe Bastin, député fédéral, et des présidents d'arrondissement Gaëtan Gérard (Dinant), Stéphane Lasseaux (Philippeville) et Olivier Nyssen (Namur), a fait le point lors d'un petit repas informel et convivial sur les priorités du CDH pour l'année 2011, et les positions humanistes à propos de quelques dossiers phares de la province.

En entrée, en commence par un gros regret, celui de l'installation du 6^e pôle de compétitivité à Charleroi. "Le Bep avait pourtant fédéré pour défendre l'accueil de ce 6^e pôle au parc de Créalys (Gembloux). C'est un dossier sur lequel les Namurois auraient pu capitaliser. Nous devons nous inscrire dans cette démarche d'AXUD pour développer les parcs Créalys et les parcs Verts", se console Maxime Prévot.

Autre regret, la fusion avortée des universités catholiques francophones. "C'est une opportunité ratée. Conséquence : nourrissons-nous de ce partenariat renforcé aujourd'hui entre les FUNDP et l'UCL parce que Namur ne peut pas se permettre de se racrapoter. On se doit de s'inscrire dans un grand projet universitaire, sans renier les spécificités namuroises. Mais nous ne devons pas être à la traîne à l'échelle européenne." Pour le plat consistant : le secteur hospitalier, c'est la grosse pièce.

"C'est que la concrétisation de la fusion des deux institutions publiques CHR N et CHR Val de Sambre est un travail fastidieux. Nous concourrons à constituer un pôle public important. La notion de bassin de soin induit une rationalisation. Une gestion correcte impose nécessairement la réussite de la fusion. Le CDH prône un pôle public fort mais qui reste ouvert à la perspective de s'articuler avec les hôpitaux de l'associatif (catho). Il faut continuer à poursuivre des partenariats médicaux et à renforcer les collaborations avec ces derniers."

Le CDH tient à l'œil l'installation de la Protection civile à Gembloux.
A.-F. So.

Soins transfrontaliers

Un outil Internet pour abolir les

► Le GEIE Luxlorsan vient de mettre en ligne un outil Internet unique.

► Pour connaître les conditions d'accès aux soins de santé transfrontaliers.

Se faire soigner volontairement ou par accident hors de ses frontières nationales est le plus souvent un véritable casse-tête. Parce que les politiques de santé, et donc notamment les taux de remboursement des frais, sont restées sous la pleine souveraineté des Etats membres de l'Union européenne. Et ce même si, dès la création du "Marché commun", un dispositif de sécurité sociale a été mis en place pour faciliter la mobilité des travailleurs au sein de ce marché. Ainsi, les patients qui se rendent à l'étranger et qui remplissent certaines conditions peuvent-ils obtenir le remboursement des soins délivrés dans un autre Etat membre. Ces avantages sociaux ont été élargis depuis 1998, suite aux arrêts rendus par la Cour de justice européenne dans diverses affaires de mobilité des patients.

En même temps, des pays ont signé des accords de coopération transfrontalière en matière de soins de santé, tel

le traité franco-belge de septembre 2009 en matière d'aide médicale urgente. A cela se sont ajoutés des dispositifs comme les zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST), par lesquelles les patients résidant dans un espace frontalier déterminé disposent d'une offre transfrontalière de soins de qualité. C'est encore une fois le cas pour certaines régions belges et françaises.

Mais comment connaître exactement ses droits et obligations, les conventions et dispositions particulières, l'offre transfrontalière de soins et les procédures d'accès, etc. Là, la chose était jusqu'à présent impossible ou presque, sauf à y consacrer de fastidieuses recherches et à être confronté au langage juridico-administratif des textes officiels.

Ce parcours du combattant relève maintenant du passé, grâce au portail et au site Internet que vient d'ouvrir le Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Luxlorsan, qui regroupe l'Observatoire transfrontalier de la santé Wallonie - Lorraine - Luxembourg, ainsi que les mutualités chrétienne et socialiste belges et les acteurs français concernés équivalents, pour le Nord-Est, l'Alsace-Lorraine et les Ardennes. Ce GEIE a été créé en juillet 2002 et a depuis été porteur d'une volée de projets relatifs aux soins transfrontaliers de santé.

Le projet dans lequel s'inscrit cette

Namur | Jeunesse

Initiatives citoyennes

Après plus d'un an de fonctionnement, le Conseil des jeunes Namurois s'est réuni dans la salle du conseil.

Tanguy Aupert, l'échevin de la Jeunesse, a félicité les jeunes pour la qualité du travail accompli. Le public, dont certains conseillers communaux, s'est montré très intéressé par les présentations des jeunes conseillers. Les huit premiers mois d'existence ont permis au groupe de travailler sur l'animation, l'action solidaire et la communication.

Ainsi, le CJN a inauguré ses activités au Verdur Rock 2010 avec la tenue du stand information du festival. La rentrée de septembre a vu la participation active au projet From You to E.U. Il s'agissait d'accueillir une trentaine de jeunes de l'Union européenne durant une semaine de novembre et de leur proposer diverses activités leur permettant de découvrir la capitale de la Wallonie.

A l'issue de ce séjour, la déclaration de Namur fut rendue publique. Ce document reprend diverses recommandations en matière de jeunesse et de participation citoyenne à destination des autorités. Dans le cadre des fêtes de fin d'année, une action de solidarité a été mise sur pied à la maison d'accueil "les Sauverdias" de Jambes.

Pour 2011, le projet phare sera la mise sur pied d'une Expo-Concours à destination des jeunes artistes namurois âgés de 14 à 20 ans, autour du thème "Namur vu par les jeunes". Cette manifestation, qui a pour objectif de présenter au public namurois de jeunes artistes dans les domaines du dessin, de la peinture et de la sculpture, se déroulera dans les jardins du maître les 14 et 15 mai prochains. Tous les namurois seront invités à voter pour l'œuvre de leur choix, qui sera récompensée.

A.-F. So.

L'INFO DE VOTRE RÉGION

TOUS LES JOURS SUR TWIZZ RADIO À 12H10 ET 12H40

ARLON 101
DINANT 107.2
FLORENVILLE 105.7
GEMBOUX 90.1
MACHE 105.5
NAMUR 99.7
ST-HUBERT 106

RADIO TWIZZ
SHAKE YOUR MIND

WWW.TWIZZ.BE - BELGACOM TV : CANAL 866 - VOO : CANAL 436



et frontières



Il suffit à l'internaute de taper son code postal pour voir ce à quoi il a droit, et sous quelles conditions.

fois le GEIE, avec le portail et le site Internet, est le projet "Cosante" (coopération sanitaire transfrontalière), qui relève du programme Interreg IV-A Grande région, court depuis le 1^{er} janvier 2008 et s'achèvera le 31 décembre de cette année. Il est financé par la Région wallonne et le Feder.

Son objectif est d'"améliorer la vie quotidienne des citoyens à l'intérieur de l'espace Wallonie - Lorraine - Luxembourg en améliorant l'accessibilité aux soins". Ce qui se décline à travers onze actions, dont le portail et le site Internet. Qui

ont deux particularités remarquables : d'abord ils sont accessibles à tout un chacun par la clarté des explications et termes; ensuite, il suffit à un internaute de taper son code postal pour voir tout ce à quoi il a droit, et sous quelles conditions. Par les liens et onglets, les professionnels de la santé y trouveront aussi tout ce qu'il faut dans cette matière extrêmement complexe.

Marc Vandermeir

→ Internet : www.santetransfrontaliere.eu et www.luxlorsan.eu

■ Ciney | Intempéries

Suites de la tempête

Les stigmates de la tempête du 14 juillet sont encore bien visibles dans la capitale condru-sienne. Actuellement, deux grands dossiers sont en souffrance : d'abord, la collégiale et les interprétations divergentes qui opposent la Ville et son assureur. Ensuite l'ancien marché couvert (Cecoco) reconverti en salle polyvalente, qui abrite le théâtre communal, le hall omnisports, etc. Et là, rien de réjouissant. "Après les intempéries liées à l'hiver, nous en sommes toujours à effectuer des travaux. Une nouvelle donne est que les lieux ne pourront plus être occupés avant la fin du mois d'avril. Des problèmes de sécurité se posent, notamment la stabilité de poutres. Tout le toit a été recouvert, mais des infiltrations persistent, qui pourraient toucher les circuits électriques", explique le bourgmestre, Guy Milcamp (PS). Le centre culturel aura ainsi une saison 2010-2011 particulièrement mouvementée. Concernant la collégiale, le dossier de restauration sera présenté au conseil communal le 21 février.

L.S.

■ Arlon | Construction

Le Salon du bâtiment innove

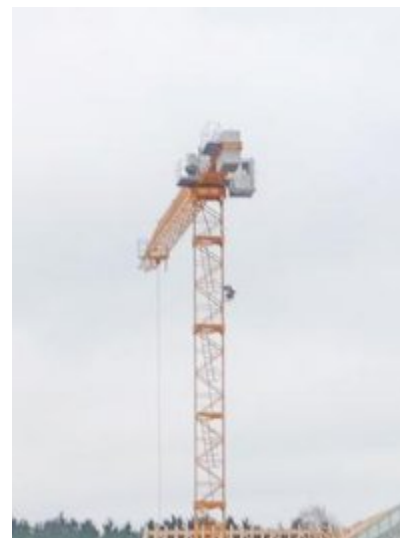
► 82 exposants sont réunis pendant huit jours au hall polyvalent.

Comme le veut désormais la tradition, le Salon du bâtiment accueillera ses visiteurs sur deux week-ends, du jeudi 3 février au dimanche 6 février et du jeudi 10 au dimanche 13 février.

Le plus ancien salon de la province, organisé par l'Association commerciale et industrielle d'Arlon (Acia), dispose pour sa 49^e édition de son propre site Internet. "Il est un véritable relais entre les organisateurs, les exposants et les visiteurs. Il reprend une foule d'informations pratiques, la liste des exposants, le plan du salon. Il permet aux visiteurs de préparer leur venue. On peut y télécharger un bon de réduction de 50 % sur l'entrée au salon, consulter les conférences et même le menu du restaurant", précise Catherine Arnold, présidente de l'Acia.

Cette nouvelle édition marque en effet le lancement d'un cycle de mini-conférences, les vendredis après-midi, samedis et dimanches matins pendant le salon. "Parce que construire et rénover ne doit pas être un casse-tête, ces conférences donneront aux futurs bâtisseurs, à ceux qui rêvent de rénover ou même aux PME travaillant dans le secteur du bâtiment, toutes les clés pour réussir leur projet. Les thèmes variés et les orateurs passionnés feront de ces conférences des instants-clés à ne pas manquer", poursuit Catherine Arnold.

Parmi les 82 exposants présents, dont une dizaine de nouveaux en provenance d'un rayon de 40 km autour

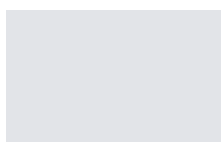


Le salon répond à toutes les questions, qu'il s'agisse de construire ou de rénover un logement.

d'Arlon, on trouve des entreprises générales de construction, les maisons clé sur porte, le chauffage, le sanitaire, la menuiserie, la peinture, mais aussi des produits dans l'air du temps comme les nouvelles énergies, les cheminées décoratives, le chauffage à bois ou à pellets en passant par les cuisines, les salles de bains, les spas, les vérandas, les volets, les portails, les alarmes, les piscines, les parcs et jardins. Certains exposants réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires annuel au salon.

L.B.

→ Si les jours changent, les horaires suivent la même voie. Le salon sera désormais ouvert les jeudis et vendredis de 13h à 19h et les samedis et dimanches de 9h30 à 19h avec une nocturne jusqu'à 21h le vendredi 11 février.



Le kirjoire Les Mille et une idées cadeaux

DECORATION • CADEAUX • ACCESSOIRES • PAPETERIE
Avenue Madoux 44 - 1150 Bxl - Tél. /Fax 02 771 79 57
Ouvert de 10h30 à 18h30 sans interruption PARKING PRIVÉ - DEVANT LE MAGASIN

Copie destinée à cecile.derlet@mc.be